

20 Sep 2024 -17:56

Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Le Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 20 septembre 2024 sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos
Service Rédaction
+32 478 78 57 26
pieter-jan.devos@premier.fed.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Confirmation d'arrêtés royaux en matière d'agriculture

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant confirmation d'arrêtés royaux relatifs aux cotisations obligatoires au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux et aux rétributions et cotisations au Fonds budgétaire des matières premières et des produits.

Il s'agit de la confirmation des quatre arrêtés royaux suivants :

- arrêté royal du 10 septembre 2023 relatif aux cotisations obligatoires complémentaires pour 2023 au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux, fixées pour le secteur volailles
- arrêté royal du 18 février 2024 modifiant l'arrêté royal du 13 novembre 2011 fixant les rétributions et cotisations dues au Fonds budgétaire des matières premières et des produits
- arrêté royal du 17 mars 2024 modifiant l'arrêté royal du 14 mars 2023 relatif aux cotisations obligatoires au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux, fixées pour le secteur volailles
- arrêté royal du 18 avril 2024 modifiant l'arrêté royal du 14 mars 2023 relatif aux cotisations obligatoires au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux, fixées pour le secteur bovins

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Chiffres du budget économique 2024

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2024, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN).

Dans la zone euro, la croissance économique n'a pas dépassé les 0,4% l'année dernière, en raison de l'inflation élevée et d'un climat d'investissement défavorable. La croissance du PIB rebondirait légèrement pour atteindre 0,8% en 2024. Elle continuerait de s'accélérer pour atteindre 1,3% en 2025, sous l'impulsion de la consommation des ménages (soutenue par l'augmentation des salaires et de l'emploi) et des exportations. Les investissements enregistreraient une timide reprise. Tout comme lors des trois trimestres précédents, l'économie belge a progressé de 0,3% au premier trimestre de 2024 mais a quelque peu ralenti pour atteindre 0,2% au deuxième trimestre. Parallèlement à l'amélioration de la conjoncture internationale, la croissance économique belge s'accélérerait pour atteindre 0,3% à partir du troisième trimestre de 2024 et 0,4% à partir du deuxième trimestre de 2025. Sur base annuelle, la croissance du PIB ralentit ainsi de 1,4% en 2023 à 1,1% en 2024 et remonte à 1,3% en 2025.

Le rebond amorcé au second semestre de cette année est porté par toutes les composantes de la demande. Les exportations diminuent cette année encore de 1,9% mais augmenteraient de 1,9% en 2025. La croissance de la consommation des ménages remonterait à 1,6% en 2025 (après 1,1% en 2024), tandis que le total des investissements des ménages, des entreprises et de l'Etat augmenterait de 2,5% (après 1,6% en 2024).

La croissance de l'emploi du secteur privé a systématiquement diminué au cours de l'année 2023 et au premier semestre de 2024 et serait à l'arrêt au second semestre de cette année. Cet affaiblissement s'est initialement manifesté par une forte baisse de l'emploi intérimaire mais, par la suite, le nombre d'emplois salariés dans l'industrie manufacturière, la construction et le commerce de détail a aussi diminué. Dans le courant de l'année 2025, les créations d'emplois devraient progressivement reprendre. L'augmentation de l'emploi intérieur total ne dépasserait dès lors pas 16 000 personnes en 2024 et 25 000 personnes en 2025. Le taux d'emploi (20-64 ans) progresse à peine, passant de 72,1% en 2023 et 2024 à 72,2% en 2025.

L'impact à la baisse des prix du gaz et de l'électricité ayant disparu, l'inflation est actuellement plus élevée qu'à la fin de l'année 2023. Grâce au ralentissement de l'inflation sous-jacente, qui ne prend pas en compte l'évolution des prix de certaines composantes volatiles telles que l'énergie et les produits alimentaires frais, et à la récente baisse des prix du pétrole, l'inflation devrait continuer à diminuer sur base annuelle, passant de 3,2% en 2024 à 1,9% en 2025.

Par rapport aux prévisions de juin dernier du BFP, la croissance économique belge de 2024 et 2025 est revue à la baisse, respectivement de 0,3 et 0,1 point de pourcentage. Ces révisions sont attribuables à une croissance décevante de la consommation et des investissements des ménages au premier semestre de 2024 ainsi qu'à un affaiblissement du commerce international. L'augmentation de l'emploi est revue à la baisse d'environ 11 000 personnes pour chacune des deux années.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Marché public relatif à la gestion d'un stock rotatif de masques chirurgicaux

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public relatif à la gestion d'un stock rotatif et la mise à disposition de masques buccaux chirurgicaux.

Il s'agit de la conclusion d'un contrat avec une entreprise qui se chargera de gérer un stock rotatif et mise à disposition de 18 millions de masques chirurgicaux avec la procédure publique DG PR Supply Chain 2024 002.

Cette mission s'inscrit dans la constitution d'un stock stratégique de masques chirurgicaux. Ce stock est essentiel pour répondre aux besoins des hôpitaux pendant trois mois en cas de crise sanitaire. C'est pourquoi cet achat relève des mesures nécessaires à prendre dans le cadre des affaires courantes.

Le marché sera lancé via une procédure ouverte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à [Conseil des ministres du 20 septembre 2024](#)

Modifications techniques et terminologiques dans l'arrêté royal relatif aux congés du pouvoir judiciaire

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant diverses modifications techniques et terminologiques dans l'arrêté royal du 16 mars 2001 relatif aux congés et aux absences accordés à certains membres du personnel des services qui assistent le pouvoir judiciaire.

Les modifications concernent le congé parental et le congé parental d'accueil. Elles résultent d'une modification récente du Code judiciaire et de la transposition de la directive (UE) 2019/1158 du Parlement européen et du Conseil relative à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les parents et les aidants.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à [Conseil des ministres du 20 septembre 2024](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période d'affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 29 avril 2024 relative à la prudence budgétaire pendant la période d'affaires courantes.

Voici les dossiers concernés :

Cybersécurité

- liste de quatre dossiers pour le Centre pour la cybersécurité

Agriculture

- liste de quatre dossiers pour l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire relatifs au nettoyage journalier et périodique, à la prévention et la protection au travail et à la désignation de laboratoires nationaux de référence

Économie

- deux listes de six marchés publics pour le SPF Économie relatifs notamment à la publication d'indices de prix, aux achats de licences, aux collaborateurs egov et à la capacité de stockage

Santé publique

- contribution fédérale 2024 à la Cellule générale de politique en matière de drogues en vue de l'exécution de l'accord de coopération du 2 septembre 2002 entre l'État, les Communautés, la Commission communautaire commune, la Commission communautaire française et les Régions pour une politique drogues globale et intégrée

Justice

- liste de cinq dossiers pour Team Support, Crossborder et Team ICT du SPF Justice

Défense

- liste de six marchés publics pour 2024 et de deux marchés publics pour 2025
- liste de six marchés publics pour 2024

Affaires étrangères

- liste de six dossiers pour le SPF Affaires étrangères relatifs notamment à la prolongation du marché de différents profils ICT et au recrutement d'un consultant analyste-programmeur

Asile et migration

- liste de quatre dossiers pour Fedasil relatifs à la consultance et aux chèques-repas pour Caritas et le Samusocial, ainsi qu'à l'achat de serveurs et d'ordinateurs portables
- prolongation du marché de Devops engineer pour une période d'un an dans le cadre du programme « eDossier » pour le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides

Finances

- liste de deux dossiers pour le SPF Finances concernant la mise à disposition en ligne de la presse écrite et l'achat de mobilier

Fonction publique

- liste de six dossiers pour le SPF BOSA concernant des commandes d'accords-cadres, des comités de sélection, d'applications PersoPoint et la maintenance des licences de logiciels PeopleSoft

Politique scientifique

- prolongement des accords existants et des contrats de maintenance pour les systèmes de billetterie et de réservation pour six institutions scientifiques fédérales
- liste de dossiers pour BELSPO

Affaires sociales

- Contribution belge à l'OCDE dans le cadre des réunions des 13 et 14 février 2025 des ministres des Affaires sociales des pays membres de l'OCDE

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Activation de la réserve de crise pour le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et de la secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a approuvé l'activation de la réserve de crise en faveur du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA).

Dans l'attente d'un renforcement structurel, le CGRA demande à pouvoir puiser dans la réserve de crise fédérale pour apporter un soutien d'urgence à ces services administratifs. Le CGRA souhaite faire appel au soutien administratif d'un total de quinze volontaires, dont cinq profils appropriés pour soutenir le service Accueil et dix profils administratifs pour appuyer différents services.

Le recours à la réserve démarre au plus tard deux semaines après cette décision du Conseil des ministres pour deux mois, prolongeable deux fois pour un mois et concerne quinze membres du personnel. L'arrêté royal "réserve de crise" peut être appliqué ici, étant donné la situation précaire dans laquelle se trouve le CGRA, et ainsi augmenter leur production. En prenant plus de décisions, davantage de personnes peuvent quitter l'accueil.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Fourniture de gaz et d'électricité pour les bâtiments et installations des services publics fédéraux 2026-2028

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à la fourniture de gaz et d'électricité et services apparentés pour les bâtiments et installations des services publics fédéraux et d'autres institutions fédérales, entre 2026 et 2028.

La fourniture sera destinée aux services publics fédéraux (SPF) et autres institutions fédérales qui souhaitent s'associer à ce contrat (IPSS, Astrid, Fedasil, etc.).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé
de la Simplification administrative, de la Protection de la vie
privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Extension du scope géographique de la phase d'inception du programme "BE-RELIEVE Ukraine"

Sur proposition de la ministre de la Coopération au développement Caroline Gennez, le Conseil des ministres a approuvé l'extension du scope géographique de la phase d'inception du programme "BE-RELIEVE Ukraine", afin d'aider l'Ukraine à se préparer à l'hiver.

Le 17 mai 2024, le Conseil des ministres a approuvé une proposition visant à allouer 150 millions d'euros à Enabel pour la mise en œuvre d'un programme de reconstruction (« BE-RELIEVE ») dans les régions de Chernihiv et de Kyiv. Le programme aura une durée de quatre ans et débutera officiellement le 1er janvier 2025. Une phase d'inception est également prévue en 2024 pour aider les Ukrainiens avec les besoins les plus urgents.

Une activité de cette phase d'inception consiste en l'achat et installation de systèmes de chauffage d'appoint dans 48 hôpitaux des régions de Chernihiv, Kyiv, Odessa, Kharkiv, Dnipropetrovsk, Zaporizhya et Sumy. Cette activité couvre cinq régions qui ne figuraient pas dans les instructions initiales données à Enabel. Cependant, la demande de se rendre dans ces régions provient de l'Ukraine elle-même, car les besoins sont importants dans ces régions. Il s'agit de zones plus proches de la zone de conflit. Il est donc très important que ces hôpitaux puissent continuer à fonctionner même si l'infrastructure énergétique centrale dont ils dépendent est endommagée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Caroline Gennez, ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 206 95 00
<https://gennez.belgium.be>

Rebecca Castermans
Porte-parole
+32 494 91 45 97
rebecca.castermans@diplobel.fed.be

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Reconnaissance de EMPHASIS ERIC comme organisation internationale

Le Conseil des ministres a approuvé la reconnaissance de EMPHASIS ERIC comme organisation internationale.

EMPHASIS (*European Infrastructure for Multi-scale Plant Phenomics and Simulation*) est une infrastructure de recherche qui donnera accès à des installations et services liés au phénotypage des plantes et cultures.

L'entité juridique EMPHASIS-ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*) sera hébergée par le VIB (*Vlaams Instituut voor Biotechnologie*). Pour pouvoir héberger l'organisation, la Belgique reconnaît EMPHASIS ERIC comme une organisation internationale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
<https://dermine.belgium.be>
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 476 48 01 31
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Remy Esquiliche
Porte-parole (NL)
remy.esquiliche@diplobel.fed.be

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale

Rue de la Loi, 12

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers

Porte-parole

miet.deckers@vincent.minfin.be